

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 4

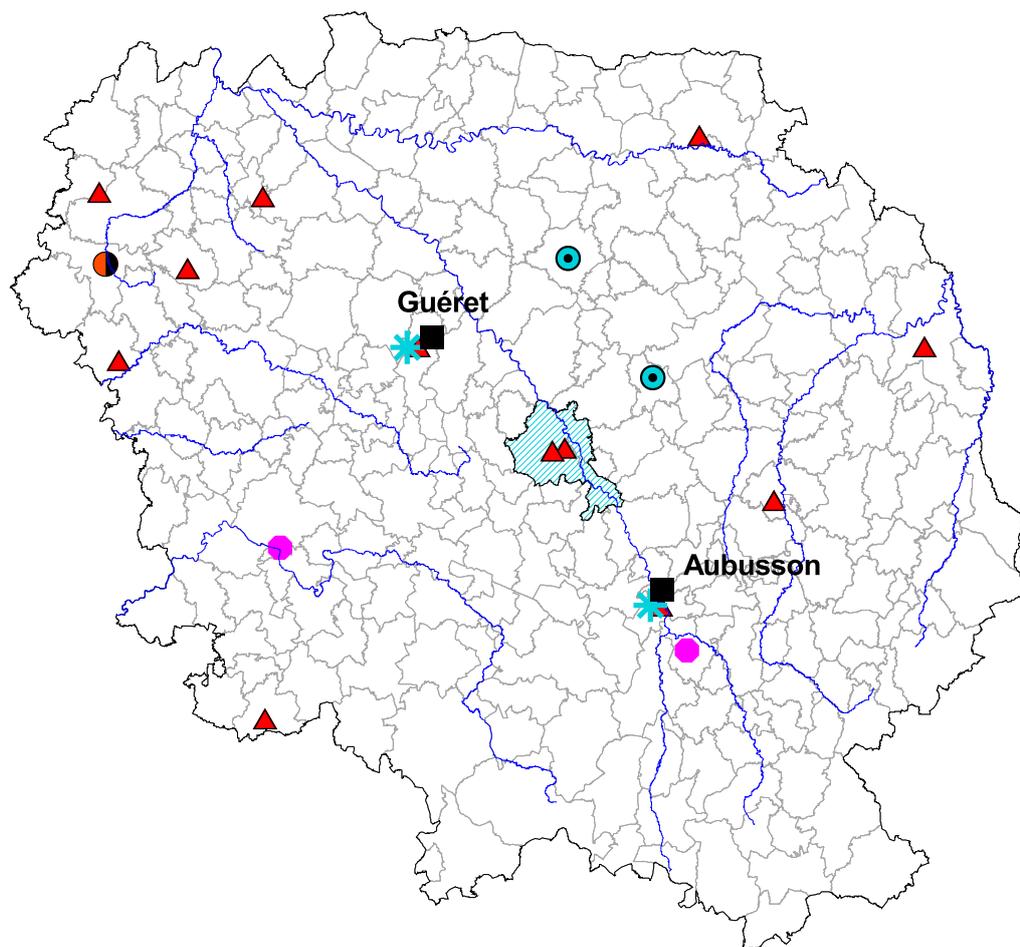
Code opération	Commune, lieu-dit	Responsable organisme	Nature de l'op.	Prog.	Epoque		Réf. carte
3374	Ahun, route de Pierrefitte	Xavier Bardot (INR)	OPD				1
3358	Ahun, places J.-Lagrange, Defumade et du Champ de Foire	Christophe Maniquet (INR)	OPD	19	MA		2
3309	Aubusson, 23 rue William-Dumazet (cité de la Tapisserie)	Marie-Christine Gineste (INR)	OPD	19	MOD		3
3352	Aubusson, esplanade du Chapitre	Claire Pesenti (PRI)	SP	24	MA		4
3301	Boussac-Bourg, la Tuilerie, Les Vergnades	Sophie Defaye (INR)	OPD				5
3334	Dun-le-Palestel, St-Sulpice-le-Dunois, Les Ages et de Caboche	Sophie Defaye (INR)	OPD				6
3402	Evaux-les-Bains, faubourg Saint-Bonnet	Frédéric Méténier (INR)	OPD	20	GAL		7
3323	Guéret, rues du Four, de l'Église, Perdue	Didier Rigal (INR)	OPD	23	MA		8
3286	Guéret, colonnes enterrées	Peggy Poulain (PRI)	SP	19	MA	▲	9
3368	Ladapeyre, les agglomérations secondaires gallo-romaines dans le massif central	Florian Baret (DOC)	PT	20	GAL	▲	10
3370	Moutier-Rozeille, église Saint-Hilaire	Jacques Roger (MCC)	FPP	21/23	GAL/MA		11
3272	Noth, domaine de La Fôt (ph. 1)	Jean-Michel Beausoleil (INR)	OPD	16/20	FER/MA		12
3372	Saint-Dizier-la-Tour, La Tour Saint-Austrille	Philippe Racinet (ASS)	PT	24	MA		13
3371	Saint-Dizier-Leyrenne, Murat « Les Tours »	Richard Jonvel (ASS)	FP	24	MA		14
3332	Saint-Domet, le bourg et La Charrière Noire	Christophe Maniquet (INR)	OPD	14	FER		15
3361	Saint-Martial-le-Mont, Chantaud	Christophe Chevalier (BEN)	PRD	20	GAL		16
3175	Saint-Moreil, église Saint-Maurille	Didier Rigal (INR)	OPD	23	MA		17
3367	Saint-Pierre-de-Fursac, le Ricourant	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD	20	GAL		18
3377	Souterraine (La), place d'Armes	Pierre Dumas-Lattaque (PRI)	SU	23	MA	▲	19
3342	Vareilles, le bourg	Marie-Hélène Jamois (INR)	OPD	20	GAL		20

▲ rapport non parvenu

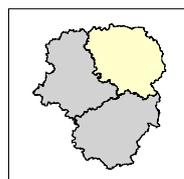
● opération non réalisée

Carte des opérations autorisées

2 0 1 4



Echelle : 1/800 000 ème



Opérations autorisées

-  Sauvetage urgent
-  Diagnostic
-  Fouille préventive
-  Fouille programmée
-  Sondage
-  Prospection thématique
-  Prospection subaquatique
-  Prospection diachronique
-  Etude documentaire

Travaux et recherches archéologiques de terrain**2 0 1 4****AHUN**

Route de Pierrefitte

L'opération de diagnostic réalisée à la mi-juillet 2014 a été motivée en amont du projet d'aménagement d'une chambre funéraire par la SCI Le Long Chemin, à moins de 2 km au sud-ouest du bourg actuel. Cette intervention a concerné une faible superficie de 1 905 m² sur le versant nord d'un vallon creusé par le ruisseau du Mas du Theil.

période gallo-romaine – agglomération secondaire d'*Acitodunum* – malgré des indices plus anciens (industries lithiques du Néolithique, habitat et enclos des âges des métaux), en revanche aucun témoignage susceptible de nous renseigner sur une quelconque occupation ancienne n'est venu étayer nos investigations dans le secteur prescrit.

Si la commune d'Ahun concentre une large part de vestiges archéologiques essentiellement datés de la

Xavier Bardot

*Moyen Âge***AHUN**

Places J.-Lagrange, Defumade et du Champ de Foire

Dans le cadre du projet de réaménagement des places du centre-bourg d'Ahun, à proximité immédiate de l'église médiévale, un diagnostic archéologique préalable a été prescrit par le SRA. En effet, cette bourgade est connue pour avoir abrité un vicus gallo-romain et de nombreuses découvertes fortuites de mobilier lapidaire autour de l'église faisaient supposer la présence d'un cimetière médiéval relativement ancien et peut-être d'un mausolée ou d'un temple antique.

Huit sondages mécaniques ont donc été effectués sur la place Defumade et du Champ de Foire. Deux autres ont été ouverts sur la place J. Lagrange. Soixante structures au total ont pu être mises en évidence, dont 34 sépultures (26 en pleine terre, 4 « bâties » et 4 sarcophages en granite), 6 dalles de granite en réemploi, 8 fosses, 7 maçonneries, 3 caniveaux, 1 fossé et 1 tranchée d'égout récent.

Ce diagnostic a apporté de précieuses informations

sur l'occupation de ce secteur de la ville et son évolution. Ce que l'on peut affirmer aujourd'hui, c'est que le vicus d'*Acitodunum* ne se développait pas dans les zones sondées. Aucune trace d'une occupation dense antérieure à la mise en place des premières sépultures n'a été mise en évidence. Les seuls indices sont matérialisés par les matériaux utilisés par certaines tombes. En effet, les sarcophages réemploient pour leur cuve comme leur couvercle des blocs de granite taillés, probablement issus d'un édifice monumental antérieur. D'autres sépultures étaient aménagées à l'aide de carreaux de terre cuite et de tuiles à rebords antiques ou de tradition antique.

Le haut Moyen Âge est matérialisé par plusieurs inhumations en sarcophage, bâties, ou pour certaines en pleine terre. Ces tombes se localisent en général stratigraphiquement au contact avec la surface du substrat et se répartissent spatialement à

l'ouest et au nord de l'église. Les sépultures identifiées sont de six types différents.



Fig. 1 : Sondage 3, les structures vues de l'est. Cl. Christophe Maniquet, Inrap

C'est vraisemblablement vers le XI^e s. que la crypte et l'église actuelles ont été édifiées. De nombreuses sépultures en pleine terre appartiennent sans doute à cette période, mais aucun mobilier, ni aucune structure funéraire ne permet de l'assurer. On sait que la muraille de la ville, et sans doute le fossé associé, est édifiée dans la seconde moitié du XIII^e s. La seule zone où son tracé devient incertain est précisément celle qui nous concerne. Or, à l'emplacement présumé, nul fossé n'a été mis au jour mais simplement un très épais remblai. À l'époque moderne, le cimetière se développait à l'est jusqu'à un mur de soutènement qui maintenait ses terres à

l'ouest. C'est sans doute lors de cette étape de remaniement que le terrain a été remblayé jusqu'au chevet de l'église. Sur la place Lagrange, plusieurs structures (deux fosses, une maçonnerie et un « fossé » peu profond à fond plat) ont pu être associées à cette période grâce au mobilier céramique extrait.

L'église a fait l'objet de travaux majeurs à la fin du XVIII^e s. Il est possible que les maçonneries aient été récupérées à ce moment-là, ce qui expliquerait la présence de la vaste excavation située dans l'axe du transept. Le cimetière est agrandi vers l'est, par apport de remblai dans la pente du vallon. Ce remblai est soutenu à l'est par une nouvelle maçonnerie.

En 1848, l'espace autour de l'église perd sa fonction sépulcrale. Il s'agit désormais de transformer l'ancien emplacement en place publique en la rendant la plus horizontale possible. Il faut permettre la communication entre la voie pénétrant dans la ville depuis l'est et cette place qui servira dorénavant de champ de foire. On va alors choisir, pour ne pas avoir à terrasser les terres du cimetière, d'apporter un nouveau remblai qui va permettre ainsi d'adoucir le relief à l'est.

On se rend compte, une fois encore, de l'intérêt de telles interventions archéologiques qui permettent d'éclairer de façon étonnante le passé, bien méconnu et souvent fondé sur des traditions et des idées préconçues, de nos bourgs.

Christophe Maniquet

AUBUSSON

23, rue William-Dumazet

Moderne

L'assiette du projet se situe sur la commune d'Aubusson, au sud de la confluence de la Beauze et de la Creuse. D'après les études géotechniques réalisées sur le site, l'assise géologique est constituée par des gneiss surmontés par des arènes sablo-argileuses puis par des remblais. Le couvent des Récollets s'est installé à partir de 1616 hors de la ville médiévale d'Aubusson, dans un quartier artisanal de mesures, tanneries, granges... pour lutter contre l'hérésie calviniste. L'abandon du couvent en 1790 a été provoqué par l'état de délabrement des bâtiments, dont la dégradation avait par ailleurs été précoce et récurrente jusque-là. Le tribunal et la prison, construits à cet emplacement en 1818, ont été détruits en 1969.

L'objectif du diagnostic était de reconnaître la présence des vestiges du couvent mais aussi, le cas

échéant, celles d'occupations antérieures. Ce diagnostic a mis en évidence le contraste entre la zone ouest, en position haute dans la parcelle et la zone basse à l'est de la parcelle. L'occupation de la partie haute a été dévolue aux jardins, privés ou publics. De forts remblais ont permis d'étendre la superficie de cette terrasse. La zone basse a accueilli les bâtiments du couvent établi au début du XVII^e s. puis les locaux du tribunal et de la prison. Deux tranchées ont été implantées en zone basse établissant la présence de bâtiments dont l'attribution chronologique ne semble pas antérieure au XVII^e s. Une fondation de mur pourrait être antérieure mais aucun élément mobilier n'est venu étayer cette hypothèse.

Marie-Christine Gineste

AUBUSSON

Esplanade du Chapitre



Fig. 1 : donjon du château d'Aubusson. Cl. Cl. Pesenti (Éveha)

Le site de l'esplanade du Chapitre, à plus de 475 m d'altitude, domine la rive droite de la Creuse. Les remparts qui bordent le site au sud et le donjon au sud-est signalent la présence de l'ancien château (fig. 1). Le projet de la commune d'implanter cinq mâts pour valoriser le site était susceptible d'affecter les éventuels vestiges archéologiques. Le SRA a décidé de prescrire une fouille pour une emprise totale de 30 m². Cette étude archéologique, associée à une petite recherche documentaire, a révélé que le château d'Aubusson, après avoir connu une importante évolution architecturale à partir du XII^e s., est progressivement tombé en ruine jusqu'au début du XVII^e s. Sur ordre de Richelieu, il est démantelé à partir de 1636. À la fin du XIX^e s., une maison de gardien est construite sur l'esplanade. Enfin, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, des sondages ont été réalisés et ont révélé un site déjà fortement remanié. Les résultats de l'opération effectuée en 2014 sont essentiellement négatifs puisque seuls des remblais, un possible niveau de sol et une fosse d'époque contemporaine ont été mis en évidence.

Claire Pesenti

BOUSSAC-BOURG

La Tuilerie, Des Vergnades

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Boussac-Bourg, aux lieux-dits La Tuilerie et Des Vergnades. Elle a été prescrite à la suite du projet de lotissement communal sur une surface de 45 259 m². 5,91 % de cette surface globale ont été sondés sous la forme de 49 tranchées, dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par l'emprise du projet.

La prescription a été motivée par la présence de quelques indices archéologiques essentiellement antiques

et médiévaux sur la commune de Boussac-Bourg, mais aussi par un contexte topographique favorable à l'implantation humaine et la superficie importante du projet.

Malgré ces conditions réunies, aucun indice archéologique n'a pu être identifié lors de cette opération de diagnostic.

Sophie Defaye

DUN-LE-PALESTEL, SAINT-SULPICE-LE-DUNOIS

Les Ages et de Caboche

En préalable à la construction d'une ZAC aux lieux-dits Les Ages et de Caboche, communes de Dun-le-Palestel et de Saint-Sulpice-le-Dunois (Creuse), une prescription de diagnostic a été émise par le SRA. Cette opération a été menée par l'Inrap entre le 17 et le 21 février 2014. Le diagnostic archéologique consiste en 55 tranchées, représentant une superficie totale de 2 441 m² (soit 5,50 % de l'emprise du projet) sur les 44 445 m² prescrits.

paysage de bocage, délimité au sud par des coteaux assez doux qui annoncent les formations de la chaîne du Maupuy au sud-est. Le substrat formé par des gneiss altérés, systématiquement atteint, a permis d'observer une couverture sédimentaire assez faible au sein de laquelle aucune trace d'occupation humaine n'a pu être mise en évidence lors de notre investigation.

Le projet se situe à la sortie sud de la commune de Dun-le-Palestel au sein d'un territoire marqué par un

Sophie Defaye

EVAUX-LES-BAINS

Faubourg Saint-Bonnet

Antiquité

Le diagnostic archéologique sur la parcelle cadastrée AH 451 à Evaux-les-Bains s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle thématique de recherches portant sur l'emprise, la nature et l'occupation des vestiges antiques à Evaux-les-Bains.

giques récentes ont principalement porté sur les thermes ou sur leurs aménagements limitrophes.

L'agglomération antique d'Evaux-les-Bains est liée à la présence d'importantes structures thermales gallo-romaines et au croisement de trois grands axes routiers. Elle demeure cependant mal connue, malgré la mention de ce *vicus* par Grégoire de Tours au VI^e s. Pour l'heure, cette agglomération semble comprise entre l'église, la route d'Auzances, la route de Pionsat et la fontaine de la Rentière. Les recherches archéolo-

L'objectif principal de ce diagnostic est de déterminer l'extension des vestiges de la période antique dans cette parcelle. En effet, les terrains visés sont localisés en limite du *vicus* et de la ville médiévale. Six sondages linéaires ont été réalisés dans cette parcelle. Ils ont livré quelques indices archéologiques liés à l'occupation antique de la commune mais aucune occupation structurée n'a été mise en évidence.

Frédéric Méténier

GUÉRET

Rue du Four, rue de l'Église, rue Perdue

Moyen Âge

En raison des travaux de réfection de la voirie que la municipalité de Guéret envisage autour de l'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul, plus particulièrement sur ses bordures ouest, nord et est, le SRA a prescrit un diagnostic destiné à reconnaître l'éventuel potentiel archéologique de ce secteur. Confié à l'Inrap, il s'est déroulé du 17 au 26 mars 2014 rue de l'église, rue Perdue, et rue du Four.

Une seule sépulture a été découverte en avant du portail. Des maçonneries modernes et contemporaines se rattachent à des extensions de l'église aux XVI^e et XVII^e s. ou à des habitations privées que l'on peut identifier sur le cadastre napoléonien et sur un plan restitué de Guéret au XVIII^e s. que l'on doit à l'agent voyer A. Géry.



Fig. 1 : vue zénithale du bassin. Cl. Didier Rigal, Inrap

Le vestige le plus digne d'intérêt a été localisé au-devant de la face occidentale de la chapelle qui a été rapportée contre la façade nord de l'église au XIX^e s. Le substrat rocheux qui affleure à 0,36 m de la surface a été entaillé à la verticale sur une profondeur de 0,64 à 0,86 m. Les dimensions en plan actuellement connues sont de 1,54 m du nord au sud, et de 1,14 m d'est en ouest. Ce creusement se poursuit au nord et à l'est sous la chapelle. Le fond a été nivelé et recouvert en partie d'une très fine couche de mortier de tuileau déposée sur du sable compacté (fig. 1). Dans l'angle nord-est, le mortier conserve l'empreinte polylobée d'un élément disparu qui était directement au contact du rocher. De même, on observe entre cette empreinte et la paroi rocheuse un arc de cercle très régulier qui a laissé l'empreinte fantôme d'un autre aménagement plus discret. Un ultime nettoyage a permis de constater la présence de négatifs rectilignes contre les deux parois. Elles témoignent très probablement d'un coffrage qui était appliqué contre le rocher. Les parois sont brutes et aucune trace d'outil ou d'aménagement quelconque n'a pu y être détectée. Le comblement n'a livré que des artefacts modernes qui correspondent au comblement de la tranchée de fondation mise en place au moment de la construction de la chapelle.

Nous avons envisagé avec prudence plusieurs hypothèses quant à l'interprétation de cette structure. La plus évidente s'est rapportée à un puits en raison de la présence du tuileau, mais les multiples aménagements de même que la faible profondeur et l'absence d'arrivée d'eau vont à l'encontre de cette théorie. Le soin tout particulier apporté à cette construction, la proximité de l'église, la profondeur de ce creusement inférieur à 1 m, le plan polylobé (à confirmer), le légendaire local faisant état de la fontaine de Saint-Pardoux aux alentours nous amènent à une autre hypothèse : celle d'un baptistère. Ce type d'aménagement, qui consistait en l'immersion totale des premiers chrétiens à l'occasion du baptême, se rencontre généralement près de la cathédrale, mais les exemples proches d'un monastère existent. Les plus anciens, du IV^e au VIII^e s., sont directement creusés dans le sol tel celui-ci. La profondeur de la piscine n'excède pas 1 m. Une grande variété de plans est connue : carrés, ronds, polygonaux. Les baptistères seront progressivement abandonnés à partir du VIII^e s., plus tôt dans les régions froides, au profit de la simple aspersion dispensée à l'aide d'une cuve baptismale installée à l'intérieur de l'église.

Un complément de fouilles d'ampleur limitée pourrait permettre de préciser la nature de cette construction, en complétant le plan et en mettant en évidence des restes d'aménagements sur poteaux ou maçonneries qui nous permettraient de restituer un bâtiment et différents aménagements d'accès associés à cette cuve. On notera que des sources locales témoignent que les cuves baptismales de l'église de Guéret étaient conservées à cet emplacement au XIX^e s.

Didier Rigal

Moyen Âge

GUÉRET

Rues Ferrague, George-Sand, Ingres, Alfred-Grand, avenue Bordier, place du Présidial

L'opération de suivi de travaux s'est déroulée durant l'été et l'automne 2014. Il s'agissait de réaliser une surveillance archéologique au niveau des emplacements des colonnes enterrées des déchets ménagers mises en place dans le centre ville de Guéret.

Le sondage réalisé place du Présidial a révélé la présence d'un fort remblai recouvrant une série de quelques fosses et d'un probable fossé. Le sondage parking de la crèche (rue A.-Grand) est de loin le plus positif de l'opération. En effet, deux maçonneries

d'habitat médiéval ont été découvertes (fig. 1) ainsi que des aménagements associés tel un foyer (fig. 2) et des niveaux d'occupation. Plusieurs états ont été mis en évidence grâce à la stratigraphie et dateraient des XIV^e-XV^e s., mais l'étude du mobilier est encore en cours. Dans ce même emplacement, un niveau de tourbe antérieur a été découvert. Cette tourbière a fait l'objet de prélèvements pour des analyses à la fois de datation et de palynologie qui sont en cours de réalisation.



Fig. 1 : vue d'ensemble du sondage parking de la crèche en cours de fouille. Cl. P. Poulain, Éveha

Les emplacements du parking Bordier et de la rue George-Sand se sont révélés négatifs en vestige archéologique. Pour le premier, le substrat a été rencontré vers 1,30 m après avoir retiré des remblais récents et pour le second, le substrat n'a pas été atteint et seuls des remblais ont été observés.

Les investigations menées à l'intersection de la rue Ferrague et de la rue Ingres ont permis d'appréhender de nombreuses maçonneries dont certaines constituaient deux caves récentes. Le dernier sondage, effectué à l'autre extrémité de la rue Ingres, a révélé un niveau de circulation (pavement en granit) et les restes d'une maçonnerie qui pourrait être les vestiges du rempart de la ville.



Fig. 2 : le foyer avec son âtre contre une maçonnerie. Cl. P. Poulain, Éveha

La réalisation du suivi de travaux dans les différents secteurs du centre ville de Guéret a permis de jauger le patrimoine archéologique de la ville qui est très mal connu. En effet, aucune opération d'archéologie préventive n'a eu lieu, mis à part un diagnostic autour de l'église. Ainsi, le parking de la crèche possède dans son sous-sol des vestiges de la ville médiévale très bien conservés avec des élévations de maçonneries importantes ainsi qu'une stratigraphie complexe signe d'une occupation longue et non figée qui mériterait des investigations de plus grande ampleur.

Peggy Poulain, Fabien Loubignac

LADAPEYRE

Les Montceaux

Antiquité

Dans le cadre de la thèse de doctorat sur les *Agglomérations « secondaires » gallo-romaines dans le Massif central (cité des Arvernes, Vellaves, Gabales, Rutènes, Cadurques et Lémovices)*, 1^{er} s. av. J.-C. – V^e s. apr. J.-C., sous la direction de F. Trément, j'ai mené en 2014 une seconde campagne de prospection géophysique sur le site des Montceaux à Ladapeyre (Creuse).

En 2012, la première campagne avait permis, par la méthode ARP® (prestataire : Géocarta), de mettre au jour une anomalie résistante interprétée comme un *fanum* octogonal (Baret, 2013). Les dimensions du temple (15 m de diamètre pour la galerie et 7 m pour la *cella*) permettent de l'inclure dans le corpus des temples octogonaux connus en Gaule mais parmi les plus petits (voir BSR 2012, p. 115-118).

L'objectif de cette seconde campagne de prospection géophysique était double : augmenter la surface prospectée pour répondre à la question de l'organisation de l'agglomération hypothétique et tester de nouvelles méthodes pour trouver celle qui offre les meilleurs résultats à partir de comparaisons effectuées sur la base des résultats de la prospection électrique, sur la parcelle du temple. Pour répondre à ces objectifs, la société AnalyseGC a proposé de mettre en œuvre une prospection radar et magnétique.

La prospection magnétique a permis d'obtenir les résultats les moins probants puisque sur les zones de test aucune anomalie n'est apparue et même le temple n'est guère perceptible par cette méthode.

La prospection radar a, quant à elle, offert les résultats les plus spectaculaires. Sur l'espace du temple,

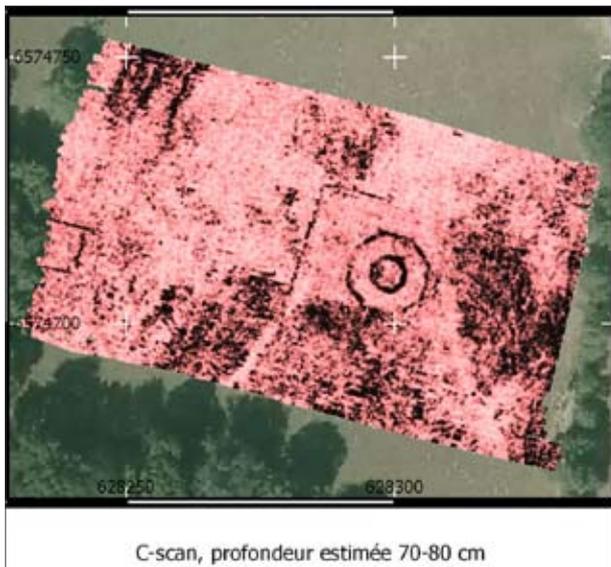


Fig. 1 : C-Scan du fanum et des deux bâtiments annexes (profondeur 70-80 cm ; AnalyseGC©)

les résultats permettent une vision plus fine des anomalies déjà connues mais complètent également celles-ci avec notamment la mise en évidence d'un bassin (?) au centre de la *cella* (l'anomalie est perceptible sur une plus grande profondeur que les murs du temple) et la présence d'un escalier d'accès à la galerie, à l'est. Deux murs de péribole (nord et ouest), jusque-là inconnus, sont également apparus. Dans la même parcelle, deux petits bâtiments (8 x 7,7 m et 10 x 5,5 m) ont été localisés à l'ouest du temple (fig. 1). Dans les parcelles à l'est, plusieurs grandes anomalies linéaires restent encore sans interprétation alors que d'autres correspondent à de petits bâtiments alignés (entre 10 x 11 m pour le plus grand et 6 x 4 m pour le plus petit). Enfin, une partie de la parcelle AM139 qui avait été prospectée en 2012 a pu être couverte par la méthode radar. Si aucune anomalie n'avait été relevée en prospection électrique, le géoradar a mis en évidence la présence d'un autre petit bâtiment (9 x 10 m).

L'étude des résultats est encore en cours afin de croiser les différentes anomalies observées avec les données issues des prospections terrestres, notamment le mobilier collecté par G. Gouyet. L'interprétation globale du site sera ensuite discutée à partir de l'ensemble des données actuellement disponibles. Si l'hypothèse de l'agglomération avait, dans un premier

temps, été retenue et avait conduit à reprendre des travaux sur le site, les résultats de la campagne de 2014, qui restent à compléter avec les parcelles qui n'ont pas été traitées (campagne de 2016), tendent à réorienter l'interprétation vers celle d'une *villa* « à pavillons multiples alignés » (Ferdrière et al. 2010).

En attendant la fin de cette étude (courant 2015), il est possible de mettre en avant plusieurs apports méthodologiques. En effet, l'application de trois méthodes de prospection géophysique sur sol granitique (granite de Chanon) a permis de mettre en évidence l'opérabilité de chacune d'elles. Cette expérience devrait permettre aux chercheurs désireux de mettre en œuvre une telle opération de s'appuyer sur un exemple complet de résultats obtenus sur un sol granitique avec des constructions, sans aucun doute, réalisées en granite local. En effet, la campagne de 2014 a clairement montré que la méthode la moins pertinente, dans ce type de contexte, est la prospection magnétique, qui est restée quasiment aveugle même sur le temple. La prospection électrique qui n'avait révélé que les vestiges de la *cella* et de la galerie n'est également pas la méthode la plus adéquate au regard des résultats fournis par le géoradar. En effet, sur la parcelle du temple, la prospection électrique n'avait pas permis d'observer l'entrée, le péribole et les deux bâtiments à l'ouest. De même, sur la parcelle AM139, le radar a mis en évidence un bâtiment qui n'avait pas été détecté par la méthode électrique (fig. 2).

Florian Baret

Bibliographie :

Baret F. (2013) *Les agglomérations « secondaires » gallo-romaines dans le Massif Central, cités des Lémovices : rapport de prospection thématique (prospection géophysique). Année 2012.* Limoges : SRA Limousin.

Ferdrière A. et al. (2010) *Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions.* *Revue Archéologique de l'Est*, 59 : p. 357-446.



Fig. 2 : Les Montceaux (Ladapeyre, 23) : cartographie des parcelles prospectées en géophysique en 2012 (ARP : nuances de gris) et 2014 (Radar : nuance de rose) – SIG F. Baret 2015

Une nouvelle campagne triennale (2014-2016), débutée cette année, devrait permettre d'achever la fouille de cette église rurale qui fait l'objet de notre attention depuis 2007 (cf. BSR des années précédentes). Les grands axes de la problématique du site restent identiques, à savoir la compréhension des différents états de construction depuis l'établissement d'un mausolée antique jusqu'à l'abandon de l'édifice religieux à l'époque contemporaine. Ces nouvelles campagnes de fouille devront néanmoins porter sur la reconnaissance de l'emprise de l'église du haut Moyen Âge et tout particulièrement sur sa nef.

Pour cela, de nouvelles zones de recherche ont été ouvertes au sud-ouest et au niveau du parvis de l'église actuelle. D'autres secteurs doivent être encore achevés, notamment à l'est et au nord, le long du mur gouttereau et dans la salle annexe septentrionale de l'édifice mérovingien. Enfin, il nous paraissait important de poursuivre les investigations à l'intérieur de la nef médiévale et moderne pour permettre l'étude complète des inhumations retrouvées au sein d'une église rurale, dont les exemples limousins font cruellement défaut.

Les principales « nouveautés » de cette campagne de fouille concernent principalement les niveaux conservés sous le massif de fondation du maître-autel du chœur : plusieurs couches rubéfiées ainsi que deux fosses (us 954 et 968) ont livré du mobilier de la période antique, en relation avec la pratique de la crémation (fragments brûlés de céramique, de verre, d'os humains et de faune...). Ces éléments nous permettent de penser que nous sommes ici sur les restes d'un bûcher funéraire, fortement perturbé. La présence d'os de faune non brûlé invite également à envisager qu'une partie de ce mobilier soit postérieure à la crémation proprement dite, tout comme les deux creusements réalisés dans un laps de temps rapproché. Ces découvertes relancent ainsi le débat sur la présence ou non d'un podium pour ce mausolée, et, dans l'affirmative, de quelle façon il a été construit ; les parallèles effectués avec les autres mausolées-temples connus en Gaule, dont celui des Cars à Saint-Merd-les-Oussines (19), montrent que celui de Saint-Hilaire est plus petit, rendant plus difficile l'intégration d'un escalier (situé à l'ouest ?) et d'un bâtiment sur une telle emprise (7,50 m par 8,50 m). La question de la construction de cet édifice avant ou après la cérémonie funéraire devient alors d'actualité avec la présence de cette zone de bûcher ; soit le mausolée est achevé après sans endommager la partie centrale, soit il est déjà en place et la crémation est alors contrainte dans un

espace aménagé à cet effet. Le mobilier archéologique associé à ces structures ne montre pas de différence chronologique avérée avec la chronologie généralement admise pour ce type d'architecture en Limousin (II^e-III^e s. ap. J.-C.). Une datation C14 effectuée sur des charbons de bois retrouvés sur la couche rubéfiée semble confirmer cette proposition (- 43 / 207 après J.-C. - Lyon-11401[GrA]).



Fig. 1 : vue de la sépulture Sp. 227 installée dans l'angle nord-est de la nef mérovingienne. Son fond est aménagé par des tegulae ; la tombe Sp. 246 vient par la suite la recouper au niveau de l'épaule droite (mire de 1 m)

Les découvertes de la période mérovingienne ont été peu nombreuses en 2014 ; elles concernent principalement des inhumations placées contre les murs séparant la nef des annexes latérales. Leur architecture funéraire révèle soit la présence de coffre de bois – les planches étaient encore conservées pour la tombe Sp. 235 située dans la nef au sud –, soit une récupération de matériau antique avec, pour Sp. 227, un fond tapissé de tegulae (fig. 1). On note aussi la mise au jour dans la nef d'un nouveau sarcophage monolithe en granite (S. 27), retrouvé directement



Fig. 2 : vue depuis l'ouest du pavage au devant de l'entrée occidentale de l'église (mire de 1 m)

sous le dernier niveau de dallage. Enfin, si aucune nouvelle maçonnerie de cette période n'a été identifiée, le mur méridional de la nef M. 39 a pu être de nouveau reconnu plus à l'ouest.

Il est encore trop tôt pour tirer de nouveaux enseignements sur les découvertes faites au niveau de la partie occidentale de la nef ; ces dernières ne semblent pas remettre en cause les différents états de circulation et d'inhumations enregistrés dans la partie orientale de l'église médiévale. On peut néanmoins signaler que le niveau de sol médiéval en terre battue déjà observé les années précédentes est encore conservé à de nombreux endroits, recouvert par la suite par les deux états de dallage de l'époque moderne. De nombreux creusements sépulcraux ont aussi été identifiés, mais ceux-ci n'ont pas encore été dégagés.

A l'extérieur de l'édifice religieux, au niveau du parvis, la fouille a permis de montrer des lacunes dans le dallage extérieur, absence occasionnée par l'installation de nouvelles tombes (fig. 2). C'est également dans ce secteur mais aussi à l'est de l'église que des fosses profondes taillées dans le terrain naturel présentent une forme anthropomorphe avec, pour certaines, une réserve céphalique. Ce type d'aménagement, que l'on commence à mieux identifier et inventorier sur le site de Saint-Hilaire, n'est pas encore daté précisément (autour de l'an mil ?, avant ?, légèrement plus tardif ?), en raison d'une mauvaise conservation des ossements ne permettant pas pour l'instant de réaliser des analyses isotopiques.

Jacques Roger

L'opération de diagnostic a été motivée par le projet d'aménagement d'un complexe touristique et résidentiel sur le domaine de la Fôt, intégrant de nouveaux bâtiments, plusieurs parcs de stationnement et un golf de 18 trous. Ce projet concerne une surface importante, de près de 60 ha sur les 90 ha du domaine. Deux phases ont été prévues pour réaliser le diagnostic archéologique de ce territoire : la première a été effectuée au printemps 2014. Elle concernait une surface de plus de 37 ha sur l'emplacement d'une partie de l'emprise du golf et de ses abords avec la construction de nouveaux bâtiments résidentiels ; la seconde phase intégrait les parcs de stationnement et d'autres aménagements du parcours de golf. Elle a été réalisée à l'automne 2014 et sa surface est d'environ 22,8 ha.

D'après la carte géologique à 1/50 000^e (Cartannaz, Cocherie 2013), le socle est ici composé de roches éruptives. Les granodiorites à cordiérite et biotite ainsi que les altérites occupent l'essentiel du socle du domaine de la Fôt. Les seules formations superficielles reconnues dans la partie centrale du projet sont des argiles et des colluvions de fond de vallon (ruisseau de La Cazine). Les sols rencontrés sont des « sols bruns acides » liés à la nature du substrat. La terre végétale, généralement très peu épaisse (10 à 40 cm), repose directement sur les arènes ou les argiles, ce qui fait penser à une érosion intense des sols. Des vestiges ou indices de sites sont déjà connus sur l'emprise de ce projet : outre le château de la fin du XIX^e s. et le manoir de La Fôt construit au XVI^e s., un possible atelier monétaire médiéval est mentionné ainsi qu'une structure quadrangulaire non datée et repérée par photo aérienne.

Les objectifs étaient de reconnaître la présence d'éléments du patrimoine archéologique dans l'emprise affectée par les aménagements et, le cas échéant, d'en caractériser aussi précisément que possible la nature, la chronologie, l'extension spatiale et l'état de conservation.

Sur l'ensemble du projet, les sondages mécaniques ont été généralement réalisés dans le sens de la pente et creusés progressivement jusqu'au substrat, par passes horizontales permettant ainsi de visualiser en plan d'éventuelles structures. Des tranchées longues de 10 à 400 m, et espacées de 15 à 50 m, adaptées à la topographie et aux contraintes techniques rencontrées, ont été privilégiées.

D'une manière générale, la reconnaissance archéologique de l'emprise a été largement facilitée par une

bonne lecture des limites parcellaires. La plupart des parcelles est actuellement en prairie, à l'exception toutefois de parcelles boisées situées au centre (parcelles 702 et 1191, section D1) et au nord du projet (parcelles 693, 689 et 1190, section D1 = 15 883 m²), et qui n'ont pu être sondées. Les routes et les chemins en exploitation, ainsi que le ruisseau de la Cazine, ont été franchis sans être coupés. Une distance liée à la protection des cours d'eau a été observée lors du passage du ruisseau de La Cazine (Loi sur l'eau). A la demande de l'aménageur, les terrains détremés (chargés en eau) du fond de vallon, alimentant le petit étang de La Barde, n'ont pas été explorés. Cette zone humide représente une surface de 32 519 m² environ (valorisation des zones humides : parcelles 1469, 1670, 1671 et 1721, section D1).

Les deux phases de diagnostic archéologique réalisées sur le domaine de La Fôt ont permis de recenser 6 sites et 1 indice de site, tous inédits, qui viendront compléter la base de données de la carte archéologique du Limousin. Six ont été repérés lors de la phase 1, le septième pendant la phase 2.



Fig. 1 : La Fôt 7, tr.14, vue en coupe du fossé F.14 ayant livré des fragments de céramique commune et d'amphore Dressel 1A. Cl. J.-M. Beausoleil

Aucune découverte des périodes du Paléolithique, du Néolithique et de l'âge du Bronze n'a été faite. Les raisons de cette absence de site restent très certainement liées à la nature des sols cristallins fortement érodés et qui fossilisent mal les vestiges enfouis. En revanche, la fin de l'âge du Fer a été identifiée à plusieurs reprises (sur les sites de La Fôt 1, 4, 5 et 7) par la présence d'occupations fossoyées, trous de poteau, fosses et fossés, comme celui de la tranchée 14 (fig. 1). Les creusements repérés au nord du projet (La Fôt 3) ont été attribués à la période protohistorique. La période gallo-romaine (La Fôt 2) est représentée par un indice de site (fosse F. 22). Quant au Moyen Âge (La Fôt 6), il

est principalement révélé par des vestiges structurés (fosses, fosses-silos et trous de poteau).

Les prospections mécaniques systématiques réalisées ici sur une vaste surface (surface totale du projet : 60 ha) offraient l'opportunité d'enregistrer des données inédites et d'appréhender dans sa diversité l'organisation de l'espace. Grâce à ce type de diagnostic, les données sur l'occupation du sol se révèlent être un précieux instrument d'analyse de l'espace. Les phases de prospection ont en effet fait apparaître une grande variété dans les modes d'occupation de l'espace rural, qui se répartit sur les différents reliefs (sommet, versant, rebord de plateau et fond de vallon) de ce territoire vallonné de la Haute Marche.

D'autres formes d'occupation et d'organisation de l'espace apparaissent : des dépendances agricoles et des zones d'activités spécifiques d'époques laténienne, gallo-romaine et médiévale ont façonné ce territoire. Une certaine continuité de l'occupation semble s'inscrire sur cet espace : un glissement topographique des habitats pourrait bien s'opérer depuis la fin de l'âge du Fer jusqu'à nos jours.

Les découvertes de nombreux tessons et de fragments d'amphores italiques dans les différents

fossés laissent effectivement envisager localement l'existence d'un domaine agricole d'une certaine importance dont on peut supposer que l'établissement principal se positionnait sur un promontoire naturel ou en périphérie immédiate, occupé aujourd'hui par le manoir du XVI^e s. et les bâtiments agricoles du domaine de la Fôt (secteur non prospecté). Quoi qu'il en soit, les fragments d'amphore mis au jour dans les différents fossés révéleraient le statut de ses propriétaires. Ce type de mobilier témoignerait d'échanges de produits d'importation (consommation de vin) pouvant être assimilés à des biens de prestige. Il est vraisemblable que ce produit de luxe ait été acquis et échangé contre des denrées alimentaires ou d'autres biens de consommation courante.

L'un des apports majeurs de ces opérations de diagnostic sur le domaine de La Fôt est d'avoir révélé quelques aspects de l'organisation de l'espace rural de la fin de l'âge du Fer. La mise en valeur de ce territoire, à partir du dernier tiers du II^e s. av. J.-C., semble avoir été déterminante dans le façonnage du paysage rural, de l'Antiquité à nos jours.

Jean-Michel Beausoleil

SAINT-DIZIER-LA-TOUR

La Tour-Saint-Austrille

Moyen Âge

À La Tour Saint-Austrille, trois mottes, dont deux jumelles et une plus importante située à proximité, sont actuellement à dénombrer, associées à la présence d'un établissement religieux (collégiale devenue prieuré). La proximité de ces mottes ainsi que la présence d'une digue, d'un étang et d'un moulin en font un site complexe.

Le levé topographique (fig. 1) a concerné l'ensemble dit des « mottes jumelles », avec l'objectif de déterminer si elles étaient à l'origine une seule et même butte. Au final, le levé montre deux mottes, globalement circulaires, séparées par une rivière, la Goze, dont la déviation tardive (XIX^e s.) est venue rompre la relation entre les deux structures. Ces mottes sont ceintes par un fossé commun et par un talus formant la contrescarpe. De taille équivalente, elles ont toutes les deux fait l'objet de sondages archéologiques au XIX^e s.

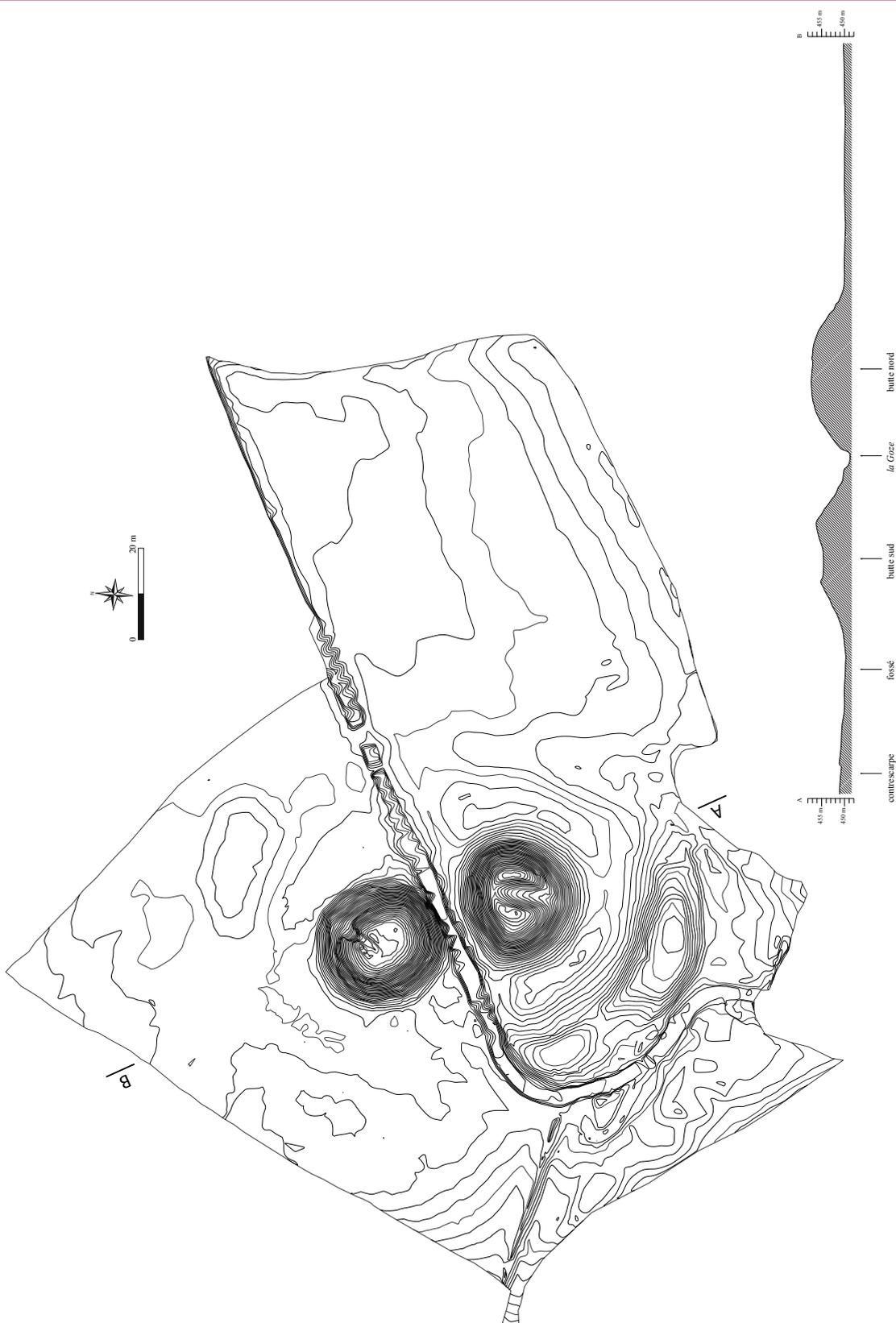
Les deux buttes jumelles de La Tour Saint-Austrille sont séparées de 4,50 m à la base, ce qui est rarissime. On doit donc préférer le qualificatif de « mitoyennes » à celui de « rapprochées ». En revanche, ces deux

buttes peuvent être dites « rapprochées » de la grande motte située à moins de 200 m au sud-ouest.

Un certain Doctricus, qui possède l'alleu appelé *ad Turrim*, achète, en 957, divers biens situés en dehors de ce lieu au vicomte de Comborn pour en doter l'église qu'il a construite à La Tour. Cette famille éponyme de « La Tour », signalée régulièrement à partir du XII^e s., est peut-être liée au grand lignage de Laron. Aucune mention écrite n'indique la présence d'un autre seigneur important en ce lieu. Donc, l'hypothèse d'une juxtaposition de deux autorités à La Tour pour expliquer la présence de la grande motte et des deux « buttes jumelles » n'est étayée par aucun texte.

La grande motte pourrait être le lieu de pouvoir avec son propre système d'entrée (la fameuse quatrième motte, dite de la Louveraude et disparue avant le XVI^e s.) et sa basse-cour (plate-forme Saint-Austrille occupée par le prieuré de Déols). Les « buttes jumelles » pourraient faire partie de cet ensemble. Dans l'hypothèse d'une zone environnante non marécageuse, il pourrait s'agir d'un système d'entrée au site

Levé topographique des buttes jumelles de La Tour Saint-Austrille



associé à un éventuel contrôle d'un poste de péage. Dans l'hypothèse d'une zone environnante marécageuse, il pourrait s'agir d'une installation à vocation particulière (activité métallurgique ?). Le fait que ces buttes ne soient signalées dans aucun texte pourrait aller dans le sens du caractère annexe et utilitaire de ces installations.

Pour comprendre l'évolution de l'organisation spatiale de l'ensemble de ce site complexe, il est nécessaire de procéder à un relevé complet incluant la plate-

forme Saint-Austrille, emplacement de l'établissement religieux, la grande motte, l'étang et même le village, qui paraît excentré. Avant toute opération de fouille d'envergure, il convient de reprendre l'étude du mobilier archéologique ancien, en liaison avec la mise en place de sondages ponctuels au niveau des trois mottes subsistantes (nettoyage et réouverture des anciennes zones de fouille).

Philippe Racinet,
Pauline Augé et Mathieu Wawrzyniak

SAINT-DIZIER-LEYRENNE

Murat «Les Tours»

Moyen Âge

Le petit village de Murat appartient à la commune actuelle de Saint-Dizier-Leyrenne. Il est implanté sur un plateau dominant la confluence du Taurion et de la Leyrenne. Le site étudié se trouve à une centaine de mètres au nord-ouest du village, sur le promontoire rocheux formé par les deux rivières confluentes, qu'il surplombe d'une bonne vingtaine de mètres (fig. 1).

Au niveau de la pointe du promontoire, deux terrasses successives (basses-cours 1 et 2) témoignent d'une volonté d'aménager cet espace, certainement pour y implanter deux bâtiments légers, en surplomb l'un par rapport à l'autre avec une différence d'altitude d'environ 2 m. L'extension de la terrasse inférieure (basse-cour 1), la seule entièrement fouillée cette année, permettrait d'installer un édifice de 5,50 sur 4,70 m. L'absence de mobilier et de traces d'ancrage oblige toutefois à se demander si ce projet a bien été mené à son terme. Ces hypothétiques niveaux de basse-cour sont dominés par une butte retaillée et aménagée. Une large levée de terre et de pierres vitrifiées (fig. 2), d'une ampleur de près de 15 m, encadre une plate-forme sommitale, située en léger contrebas (un mètre) et organisée probablement sur deux niveaux. Ces deux ensembles (basse-cour et butte) sont séparés par un fossé de barrage d'éperon (fouillé en 2013), équipé d'un talus de contrescarpe non vitrifié qui renforce la pente vers les terrasses de la pointe du promontoire.

La signification historique de ce site reste encore difficile à déterminer mais elle est largement fonction de sa datation alto-médiévale. La première analyse par radio-carbone (2013) de la couche charbonneuse recouvrant la roche en place sous le rempart vitrifié donne une date carolingienne pour la construction de celui-ci (718-892). Cette datation a été confirmée par deux nouvelles analyses de charbon de bois collectés respectivement dans la partie rubéfiée (733-943) et dans la partie non rubéfiée (777-981) de l'amas de terre et de pierres

constituant le corps du rempart vitrifié. Cette série de trois datations place donc sans conteste la construction du rempart vitrifié dans la période carolingienne et on constate une concordance entre les différences chronologiques (mineures) et la position stratigraphique de chaque contexte. La fourchette est encore resserrée par l'étude céramologique (fin du VIII^e-courant du IX^e s.).

Outre le domaine agricole marqué par des meules, le mobilier retrouvé fait référence au domaine domestique (col d'amphore, tessons de céramique) et au domaine de la construction (*tegulae*, clous). La présence de *tegulae* pourrait indiquer un certain soin apporté aux probables bâtiments installés sur la plate-forme de la butte et la découverte de fers à cheval fait référence à des habitants privilégiés. Toutefois, la rareté du mobilier pourrait aussi signifier une occupation courte de ce site.

On sait que l'organisation intérieure du comté de Limoges a pris appui sur un réseau de *vici*, de chefs-lieux de *vicaria*, de *castra* et de routes, en utilisant de manière quasiment systématique des sites naturellement forts pour supporter des aménagements fortifiés. Murat peut-il être l'un de ces points d'appui temporaires et avoir été établi pour contrôler un espace stratégique ou en fonction d'un peuplement à maîtriser ? Mais on sait aussi que le comté de Limoges, qui n'a plus de comte résident depuis le milieu du IX^e s., est soumis à l'incertitude politique et à l'insécurité liée aux incursions normandes. Murat peut-il alors être l'un de ces sites fortifiés mis en place par des puissances locales, avant la grande réorganisation sociopolitique de la fin du X^e et du XI^e s. ?

La réponse à ces questions doit passer à la fois par une exploration complète du site de Murat et par une recherche plus large incluant d'autres sites du même genre, connus ou à découvrir.

Richard Jonvel et Philippe Racinet

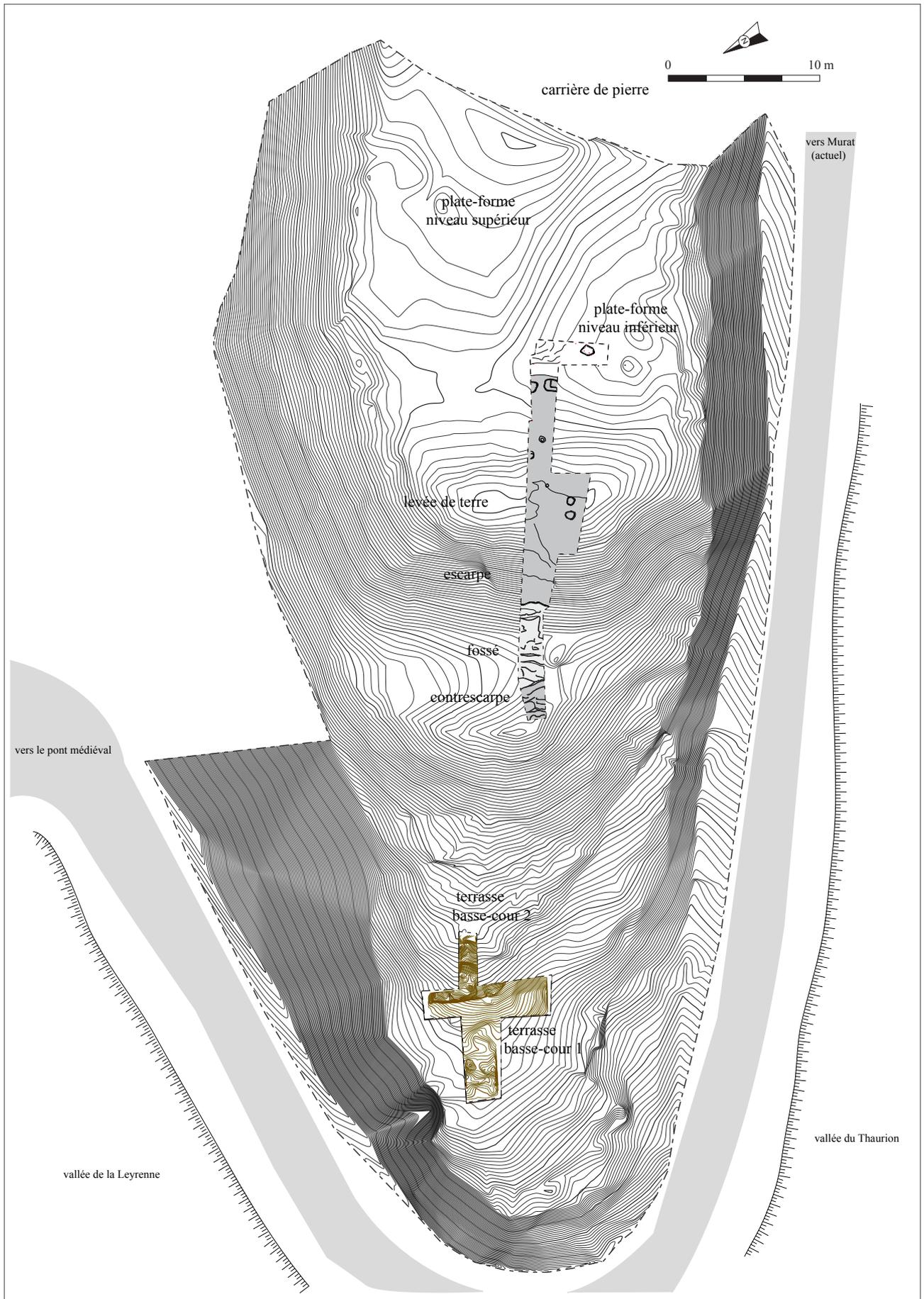


Fig. 1 : plan topographique de la fortification

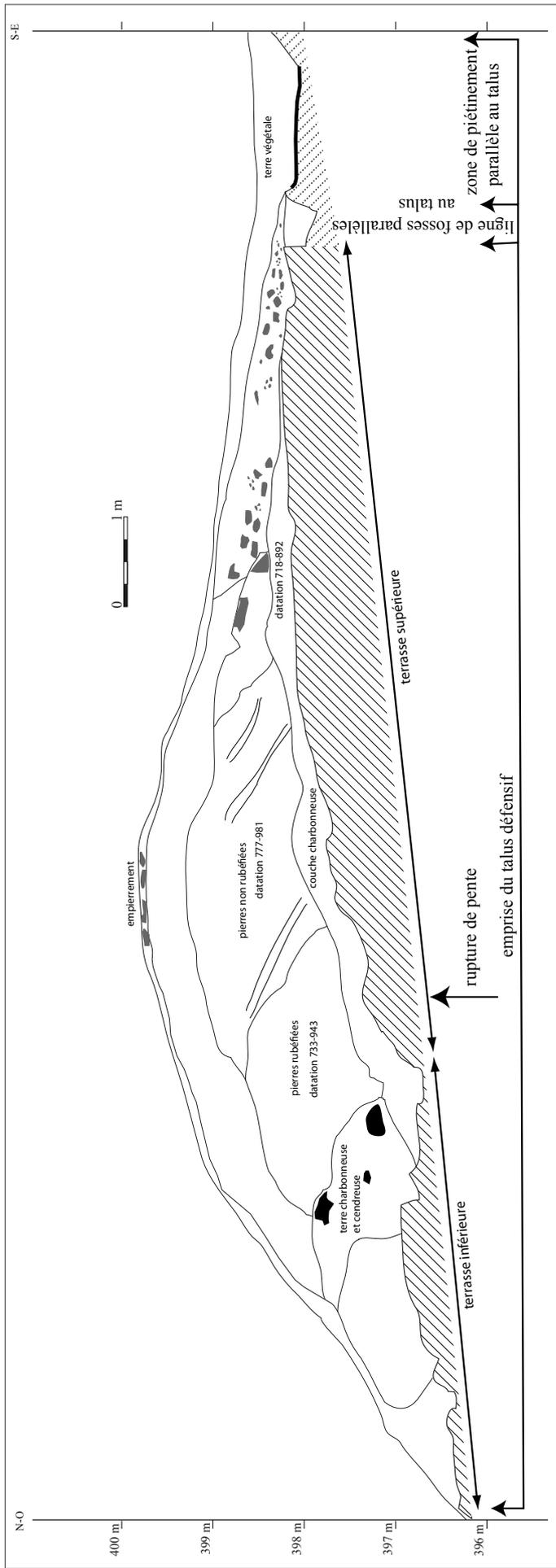


Fig. 2 : coupe de la levée de terre défensive du site de Murat

SAINT-DOMET

Le bourg et La Charrière Noire

Dans le cadre du projet d'assainissement du bourg de Saint-Domet, de larges tranchées seront ouvertes dans les rues au nord du village. Or, des découvertes relativement récentes et les données historiques permettent d'imaginer l'existence d'un château ou d'une maison forte médiévale à proximité. En outre, ces travaux cerneront partiellement l'église, datée au plus tard du XIV^e s. Pour ces raisons, un diagnostic archéologique a été prescrit par le SRA. Treize sondages mécaniques ont été effectués dans les rues et places du bourg et cinq autres ont été ouverts à l'emplacement de la future station d'épuration, à l'ouest du bourg, dans une prairie humide située en fond de vallon.

En ce qui concerne les sondages du bourg, ils n'ont révélé aucune trace d'occupation ancienne. À proximité de l'église, aucune sépulture n'a été mise au jour, la roche apparaissant très rapidement sous le bitume de la place. Seuls deux drains récents datables au plus tôt du XIX^e s. et deux fosses isolées ont été observés. Pas de trace non plus, dans nos tranchées, d'un quelconque fossé médiéval. Il semble que le site lié à cette période se développe plus au sud.

En revanche, dans la parcelle dite de La Charrière Noire, les structures liées à une occupation protohistorique ont été mises en évidence dans les cinq

sondages ouverts. Il s'agit de deux fossés, parallèles mais non contemporains, identifiés sur plus de 55 m de longueur. Ces deux fossés ont livré un mobilier datable de La Tène finale, voire du début de la période gallo-romaine.

L'angle formé par l'un d'eux au nord permet d'écartier l'hypothèse de simples fossés de drainage pour privilégier plutôt celui de l'enclos. L'angle du fossé le plus récent recoupe le plus ancien qui se prolonge vers le nord. Alors que les limites occidentale et méridionale de l'enclos se situent vraisemblablement hors de l'emprise des travaux, l'espace interne occupe toute l'emprise prévue pour les travaux de la station d'épuration. Aucune structure n'a été visualisée au travers de nos sondages au sein de cet espace. Cependant, on retiendra la difficulté à lire les limites des creusements dans un terrain aux couleurs variées et décoloré par l'oxydation et la stagnation de l'eau.

Si ce diagnostic ne permet pas d'apporter des informations complémentaires sur le bourg de Saint-Domet durant la période médiévale, il a permis de mettre au jour les traces d'une implantation gauloise.

Christophe Maniquet

SAINT-MARTIAL-LE-MONT

Chantaud

Poursuivant l'étude du site antique d'Acitodunum, la prospection 2014 s'est attachée à analyser les environs Est de la cité gallo-romaine et a porté sur le vicus de Chantaud, le tracé de la via Agrippa entre Chantaud et le Moutier-d'Ahun et les zones d'extraction charbonnière situées en bordure de route entre Ahun et Lavaveix-les-Mines.

La zone construite du site antique de Chantaud s'étend sur une superficie d'environ 19 ha, où les prospections révèlent une occupation humaine peu dense. Il aurait existé, mais ceci reste une hypothèse à manier avec précaution, une nécropole accompagnée d'un sanctuaire local dans le quartier actuel du cimetière et de l'église : découverte d'un fragment de coffre funéraire, et emplacement originel d'un coffre funéraire double. L'occupation romaine de Chantaud débute dès

50 apr. J.-C., avec semble-t-il une densification aux II^e et III^e s., pour devenir très faible à la fin du IV^e s. Cette décroissance pourrait coïncider avec une exploitation charbonnière plus faible ou complètement arrêtée.

Ce lieu antique était desservi par la via Agrippa dont le tracé est, pour certains tronçons, traditionnellement connu et prend la forme d'un large et droit chemin. En revanche d'autres tronçons ne sont plus matérialisés. En ce qui concerne la desserte de Chantaud, soit la voie passait directement dans le village actuel, soit elle passait en contrebas.

On rencontre le long de la D 942 entre Ahun et Lavaveix-les-Mines plusieurs excavations qui entaillent le versant de la vallée de la Creuse sur

plusieurs dizaines de mètres en forme d'un V renversé, pointe tournée vers le haut du versant. Une autre plus importante se situe plus au nord. Ces anomalies pourraient correspondre à des exploitations minières situées sur des terrains carbonifères

où se distinguent encore les fronts de taille et des restes de schiste houiller.

Christophe Chevalier

SAINT-MOREIL

Place de l'Église

Moyen Âge

La pose d'un drain enterré au pied du mur septentrional de l'église de Saint-Moreil, nécessité par les problèmes d'humidité que connaît l'édifice, a conduit le SRA à prescrire un diagnostic confié à l'INRAP.

Devant à l'origine se développer sur une largeur de 1 m pour 40 m de long, le projet a été réduit de moitié et ne concerne plus que la face nord de l'église, soit une longueur de 20 m.

Trois sondages mécaniques ont pu être réalisés à l'emplacement du futur drain. Ils ont tous été menés jusqu'au substrat rocheux, situé à une profondeur de 0,10 à 1,40 m. Cela a permis d'établir une lecture stratigraphique complète, de procéder à l'examen des fondations de la face nord de l'église du XIII^e s., de la chapelle et de la sacristie moderne, et de reconnaître un drain préexistant entaillé dans le substrat.

Didier Rigal

SAINT-PIERRE-DE-FURSAC

Le Ricourant

Antiquité

Le projet d'agrandissement d'un lotissement au lieu-dit Le Ricourant a donné lieu à un diagnostic archéologique motivé notamment par la présence à proximité immédiate de l'emprise d'une portion de la voie antique qui reliait Limoges à Bourges. La prescription archéologique portait sur une superficie totale de 15 000 m². L'opération, qui s'est déroulée du 22 au 24 septembre 2014, a nécessité l'ouverture de 8 tranchées permettant l'exploration de 9 % du terrain, réparties sur les parcelles BK 184 et 203. Chacune d'elles a été excavée jusqu'au substrat sur toute leur longueur. Le sol naturel, constitué ici d'arène compacte, se trouve à une profondeur située entre 0,50 m et 1 m.

de cinq drains modernes ou contemporains, de quatre trous de poteaux, dix tessons de céramique et une *tegula* fragmentée indiquant l'existence à cet endroit d'une probable activité agricole durant la période précoce de l'Antiquité.

Ces découvertes, malgré leur caractère ténu, viennent néanmoins se rajouter aux nombreux indices de sites antiques déjà connus dans cette partie du département et confirment l'existence dans ce secteur géographique d'une occupation humaine dense durant l'Antiquité.

Quatre sondages se sont révélés positifs ; ils ont ainsi permis la mise au jour, outre d'un chemin d'exploitation et

Marie-Hélène Jamois

LA SOUTERRAINE

Place d'Armes

Au printemps 2014 des travaux de réseaux engagés par la commune de la Souterraine sur la place d'Armes jouxtant la collégiale romane ont occasionné deux courtes interventions de fouilles nécessitées par l'urgence absolue. Elles ont consisté en l'étude des coupes d'une



Fig. 1 : possible mur ouest du cloître. Cl. Aurélien Sartou

longue tranchée de 47 m environ globalement orientée nord-ouest/sud-est parallèle à l'église.

En dépit de conditions d'intervention loin d'être idéales, l'opération a toutefois permis d'identifier de nombreuses maçonneries et aménagements. Dans la portion la plus occidentale de la tranchée, un puissant mur, perpendiculaire à l'église, pourrait correspondre au vestige du mur ouest du cloître qui occupait une partie de la place d'Armes (fig. 1). Un autre mur et un piédroit de porte ont également été vus sur ce secteur. Plus à l'est, un parement, où apparaissent des éléments en remploi, a été identifié sur plusieurs mètres de long dans la coupe sud de la tranchée. Il pourrait s'agir du mur nord du même cloître. Plusieurs murs perpendiculaires à ce dernier sont à mentionner.

L'orientation des maçonneries mises au jour lors de ce sauvetage s'inscrit dans la trame d'implantation du cloître mis en évidence lors d'un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2012.

Aurélien Sartou et Pierre Dumas-Lattaque

VAREILLES

Le bourg

La commune de Vareilles projette la construction d'un lotissement sur un terrain en prairie dont elle est propriétaire, situé à la limite est du bourg. Vu la proximité de l'église Saint Pardoux de Vareilles (XII^e-XV^e s.) et du cimetière, il était envisageable de supposer ici la présence des restes d'une extension du bourg médiéval. De plus, la présence de nombreux sites ou indices sur le territoire de la commune et à ses alentours permettait d'attendre un fort potentiel de découvertes pour le terrain concerné. En effet, de nombreux vestiges médiévaux sont connus à proximité, mais l'Antiquité est également bien représentée, avec, par exemple, la sépulture en coffre du Bas-Empire fouillée à Fontvieille. Ceci atteste donc une occupation relativement dense de ce territoire durant ces deux périodes chronologiques.

L'opération de terrain s'est déroulée la dernière semaine du mois de juillet 2014. Elle a permis d'évaluer la totalité de la surface prescrite, soit 34 631 m². Les résultats des sondages montrent un ensemble de structures en creux, concentrées sur une zone

d'environ 7 000 m², localisée dans la partie ouest de l'emprise. Outre plusieurs fosses de petite taille, dont la fonction reste à déterminer, cinq fosses de dimensions plus conséquentes ont pu être identifiées comme silos, bien que cela reste à vérifier pour trois d'entre elles. Trois trous de poteaux ont également pu être identifiés de manière sûre, d'autres fosses peuvent avoir eu cette fonction, sans que cela soit possible à affirmer dans le cadre du diagnostic. Le mobilier archéologique trouvé en association avec ces structures est caractéristique du Haut-Empire. Néanmoins, il n'est pas exclu que l'occupation puisse être plus ancienne, comme peut l'indiquer la découverte de deux tessons de céramique non tournée. La présence de scories témoigne de la pratique d'un artisanat local. La nature et la répartition peu dense de ces structures incitent à penser que nous sommes ici en présence de la partie commune d'un habitat rural, destinée plus aux activités.

Les vestiges antiques sont perturbés par des structures plus récentes, notamment un caniveau, ou

drain, bâti de pierres, qui vient recouper la couche archéologique antique. D'autres structures linéaires, liées à l'activité agricole, se trouvent sur l'ensemble de l'emprise, de manière diffuse et semblent également bien postérieures à l'occupation gallo-romaine. Cette seconde phase d'occupation est à inclure dans une fourchette chronologique large, du Moyen Âge à l'époque Moderne ; malheureusement,

le mobilier associé est en trop petite quantité pour permettre d'affiner cette datation. La stratigraphie générale du site, bien que peu complexe, n'a pu être appréhendée de manière complètement satisfaisante.

Marie-Hélène Jamois